



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP Nord Pas-de-Calais pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Campagne 2009

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CORRIGÉ

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

**BEP VENTE ACTION MARCHANDE
CORRIGÉ**

EP3 : Épreuve économique et juridique

Durée : 1 Heure

Coefficient : 2

Nombre de pages composant le corrigé : 4

Session 2009	BEP Vente Action Marchande	CORRIGÉ
EP3 – Épreuve économique et juridique		
Durée: 1 heure	Coef: 2	Page 1/4

Dossier 1 : Économie (9 points)

À partir des documents 1 et 2 et de vos connaissances répondez aux questions suivantes :

1.1 Donnez une définition de l'inflation

L'inflation se caractérise par la hausse généralisée et durable de l'ensemble des prix
(2 points)

1.2 Indiquez le mois où l'inflation a été la plus importante depuis 2007.

L'inflation a atteint 0,8 % au mois de mars 2008 (1 point)

1.3. Retrouvez l'évolution du taux d'inflation entre mai 2007 et mai 2008

Le taux d'évolution de l'inflation est de + 3,3 % entre mai 2007 et mai 2008 (1 point)

1.4 Citez l'organisme qui observe l'évolution des prix en France

INSEE (1 point)

1.5 Relevez dans le texte le principal facteur à l'origine de l'augmentation des prix des produits alimentaires de base.

La hausse du prix des matières premières (1 point)

1.6 Précisez de quel type d'inflation il s'agit (1 point)

Cochez la bonne réponse

- Inflation par la demande
- Inflation par les coûts
- Inflation structurelle

1.7 Expliquez la phrase du texte : « La hausse des prix des matières premières profite aux uns et aux autres » (2 points)

Les producteurs, les intermédiaires et les distributeurs prennent leur marge et contribuent également à l'augmentation des prix.

Session 2009	BEP Vente Action Marchande	CORRIGÉ
EP3 – Épreuve économique et juridique		
Durée: 1 heure	Coef: 2	Page 2/4

Dossier 2 : Droit (11 points)

À partir des documents et de vos connaissances répondez aux questions suivantes :

Document 3 :

2.1 .Quelle est l'origine des difficultés économiques rencontrées par l'entreprise Michelin de Toul ? (1 point)

Forte concurrence des pays à faible coût de production.

2.2 Expliquez le motif de licenciement des salariés de l'usine Michelin. (1 point)

Réorganisation des activités indispensable à la sauvegarde de la compétitivité de l'entreprise qui va entraîner l'arrêt de la production de l'usine de Toul

2.3 Citez deux autres motifs de licenciement économique (2 points : 1 point par motif)

Difficultés économiques pouvant déboucher sur la cessation d'activité ; mutation technologique ; suppression ou transformation de l'emploi ; modification d'un élément essentiel du contrat de travail (lieu, salaire) refusée par le salarié.

2.4 Donnez le nom des « instances représentatives du personnel » citées dans le premier paragraphe. (1 point)

Les délégués du personnel et le comité d'entreprise

2.5 Quel est le rôle de ces instances représentatives du personnel ? (2 points)

Délégués du personnel : Présenter à l'employeur les revendications individuelles et collectives du personnel (1 point)

Comité d'entreprise : rôle économique et social ; gestion des activités sociales et culturelles. (1point)

2.6 Quelle est la différence entre un licenciement et une démission ? (1 point)

Le licenciement est le fait de l'entreprise alors que la démission provient du salarié.

Document 4 :

2.7 À quelle occasion ce document est-il rédigé ? (1 point)

Il est rédigé lorsque le salarié quitte définitivement l'entreprise dans laquelle il travaillait.

Session 2009	BEP Vente Action Marchande	CORRIGÉ
EP3 – Épreuve économique et juridique		
Durée: 1 heure	Coef: 2	Page 3/4

2.8 Retrouvez l'utilité de ce document. Cochez la bonne réponse. (1 point)

- Indiquer les dates d'entrée et de sortie du salarié dans l'entreprise.
- Faire Valoir ses droits auprès de l'ASSEDIC.
- Attester que le salarié a bien perçu toutes les sommes qui lui sont dues.
- Indiquer les emplois occupés dans l'entreprise.

2.9 Citez un autre document remis au salarié au même moment ? (1 point)

Certificat de travail et l'attestation ASSEDIC

CRDP Nord Pas-de-Calais

Session 2009	BEP Vente Action Marchande	CORRIGÉ
EP3 - Épreuve économique et juridique		
Durée: 1 heure	Coef: 2	Page 4/4